



**LA BOUTIQUE
EPHEMERE**

Tel: 05 57 56 40 71

Email : boutique-ephemere@mairie-coutras.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Afin de redynamiser son tissu commercial, la ville de Coutras met à disposition une boutique éphémère dans le but de soutenir les entrepreneurs et artisans locaux. Pour que ce projet puisse voir le jour, la commune a repris le bail d'un local situé dans un emplacement clé. Au cœur du centre-ville, le local au 11 rue Gambetta possède une surface de vente de 40 m² ainsi qu'une arrière-boutique.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Dossier de candidature dûment rempli par le sous-locataire responsable
- Plusieurs photographies des produits ou créations qui seront vendus
- Extrait KBIS datant de moins de 3 mois *et/ou*
- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers *et/ou*
- Extrait d'immatriculation à la Maison des Artistes
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité et photocopie du contrat (elle doit couvrir les dommages susceptibles d'être causés au local par le sous-locataire)
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport du sous-locataire responsable

DOSSIER DE CANDIDATURE DÛMENT REMPLI À RETOURNER :

Merci de privilégier la voie dématérialisée

Par mail : boutique-ephemere@mairie-coutras.fr

Ou par courrier : Monsieur le Maire, LA BOUTIQUE EPHEMERE, 19 Place Ernest Barraud – 33230 Coutras

ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

La Commune se réserve la possibilité de refuser les demandes de réservation qu'elle reçoit, sans recours d'aucune sorte. Les demandes sont traitées par la commission dans la limite des places disponibles et en fonction de différents critères : qualité des produits proposés, diversité des activités dans la boutique et dans le centre-ville, sérieux des demandes déposées, respect des dispositions contenues dans la convention de mise à disposition.

DESCRIPTIF DE LA BOUTIQUE

La boutique éphémère, louée par la commune de Coutras, se situe au 11, rue Gambetta de Coutras. Le local commercial de 40m², comprend un espace de vente et une petite arrière boutique ainsi que des WC indépendant.

La sous-location comprend la mise à disposition du local à titre gratuit, ainsi que la fourniture en eau et en électricité. Un **chèque de caution** d'une valeur de **450€** sera demandé lors de l'état des lieux d'entrée. Ce dernier sera encaissé auprès du Trésor Public et vous sera remis dans un délai de trois mois après l'état des lieux de sortie.

Le preneur prendra le local en l'état. Seuls, les aménagements légers n'entraînant pas de modification des lieux seront autorisés. Le local devra être rendu propre et vide au moment de l'état des lieux de sortie.

Une visite des lieux pourra être organisée sur rendez-vous.

CONDITIONS DE SOUS-LOCATION

La boutique éphémère peut être sous-louée pour une durée de un mois à six mois maximum, selon l'offre proposée et l'avis de la commission.

Le sous-locataire ne peut à nouveau sous-louer ou prêter les lieux, même temporairement, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, gratuitement ou au contraire contre rémunération.

La Boutique Éphémère peut toutefois être partagée avec au maximum un autre intervenant, dits « sous-locataire 2 », si chaque exposant est identifié et si la description précise de ses produits vendus est détaillée dans la demande de réservation. Les sous-locations se déroulent du lundi au lundi avec les sorties effectuées entre 9h00 et 9h30 et les entrées entre 9h30 et 10h00. La boutique ouvrira ses portes début septembre.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Une commission extra-municipale sera chargée d'étudier les candidatures à l'occupation de la boutique éphémère. Les critères d'analyse des offres seront les suivants :

- Offre et gamme de prix
- Qualité de la présentation
- Motivation du candidat
- Mise en avant de l'offre sur le lieu de vente
- Outils de communication pour promouvoir l'activité

LES ENGAGEMENTS DU SOUS-LOCATAIRE

Horaires d'ouverture de la boutique

Le sous-locataire s'engage à respecter les horaires d'ouverture suivants : **du mardi au samedi de 9h00 à 19h00**. Lors de manifestations organisées en centre-ville par la Commune, le sous-locataire s'engage à maintenir la boutique ouverte aux mêmes horaires que ces manifestations (exemples : brocante, fête de la ville, marché de Noël...). Si le sous-locataire souhaite ouvrir le lundi ou le dimanche, merci de le notifier dans la fiche signalétique.

Activité exercée au sein de la boutique

Le sous-locataire est uniquement autorisé à vendre les produits décrits et présentés en détail dans sa demande de réservation. Toute activité liée à la restauration est formellement interdite dans ce local.

Présentation / décoration de la boutique

Le sous-locataire s'engage à soigner la décoration de la boutique en amenant un mobilier de qualité et recréant un réel univers « boutique » dans le local. La présentation des produits ou créations vendus ne doit nullement se limiter à un esprit stand de foire/marché ou de vente ambulante (tréteaux...)

Respect du voisinage et de l'ordre public

Le sous-locataire s'engage à ne pas nuire à la tranquillité du voisinage, ni à la sécurité de l'immeuble. Il s'engage à ne pas créer de nuisances sonores, de tapage nocturne et à éviter tout attroupement nocturne sur la voie publique. Il s'engage à ne pas embarrasser ou occuper, même temporairement ou de façon intermittente, les trottoirs et la voie publique. Il s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public. Sa responsabilité sera directement engagée en cas de plaintes ou de réclamations.

Entretien et état de la boutique

Le sous-locataire s'engage à assurer le nettoyage et le rangement du local à son départ et à le restituer dans le même état qu'à son arrivée.

Fait à, le

Signature du sous-locataire, précédée de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* » :

Avis de la commune : Dossier complet Dossier incomplet

FICHE SIGNALÉTIQUE DU SOUS-LOCATAIRE

Nom de l'entreprise :

Nom du contact ou du gérant :

Fonction :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Site internet :

N° de Siret :

N° de Répertoire des Métiers :

(L'un des deux numéros ci-dessus est obligatoire)

Description de l'entreprise, de la marque, de l'artiste :

.....
.....
.....

Description détaillée des produits ou créations exposés pour vente :

.....
.....
.....
.....

Gamme de prix des produits :

Pourquoi souhaitez-vous sous-louer la boutique éphémère ?

.....
.....

Avez-vous déjà exposé dans une boutique éphémère ?

Durée de sous-location souhaitée (Merci de bien vouloir faire plusieurs propositions) :

Du au Du au

Du au Du au

Du au Du au

« Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **Ville de Coutras** pour **objet du formulaire**. Les données à caractère personnel ne sont conservées que le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la demande.

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Mairie par courriel accueil@mairie-coutras.fr ou par courrier postal. »